

NOTE

DATE 24/11/2020 OBJET Règles de participation au Championnat de France LC 2021

EXPÉDITEUR PP/HA DEPARTEMENT PAF

DESTINATAIRE(S)

- Arbitre national, arbitre national adjoint,
- Arbitres régionaux*
- Référents régionaux Longe Côte Marche Aquatique*
- Présidents de Clubs LC MA

*Hauts de France, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, PACA, Corse

Championnat de France de Longe Côte 2021

Règles compétitives, définition des règles de répartition des dossards,

Le 6ème Championnat de France de Longe Côte se déroulera le Samedi 05 juin 2021 à HYERES (VAR) dans la région PACA.

Cette note précise :

- **Les règles compétitives s'appliquant au CDF LC 2021**
- **Les comportements donnant lieu à un avertissement**
- **Le mode de répartition des dossards**
- **L'inscription des compétiteurs au CDF LC 2021**

1. Les règles compétitives s'appliquant au CDF LC 2021 (validées par le Comité Directeur du 6 décembre 2018)

- Les Minimes/Cadets ne sont autorisés à participer qu'au 400 m en équipe binôme
- Un compétiteur, (en dehors de la catégorie Minimes/Cadets) pourra participer à :
 - Une seule épreuve individuelle (soit celle du 100 m, soit celle du 400m)
 - Et une seule épreuve par équipe (soit en tierce, soit en quinte).

Deux dossards différents lui seront alors attribués.

- Un compétiteur sera classé dans la catégorie d'âge correspondant à l'âge qu'il aura dans le courant de l'année 2021

<i>Catégories</i>	<i>Années de naissance</i>
Minimes/Cadets	2009 à 2006
Juniors	2005 à 2002
Seniors	2001 à 1982
Masters 1	1981 à 1972
Masters 2	1971 à 1962
Masters 3	1961 à 1952
Masters 4	1951 et avant

- Les épreuves et catégories donnant lieu à la distribution de titres de Champion de France se répartissent comme suit

<i>Epreuves/Catégories ouvertes</i>	<i>Féminine</i>	<i>Mixte</i>	<i>Masculine</i>
100m et 400m Solo	OUI	Sans objet	OUI
1000m Tierce	OUI	Sans objet	OUI
1000m Quinte	NON	OUI	NON
400m Binôme	OUI	OUI sera classé en Masculin	OUI

cf au Mémento Fédéral « Pratiquer, Encadrer, Organiser », chapitre III.3

2. Rappel des comportements donnant lieu à un avertissement :

- Non-respect manifeste du bon niveau d'immersion (B.N.I.) ;
- Non-respect du pas du longeur : interdiction de courir, de pousser, de tirer ou de tenir un équipier;
- Non-respect de la règle de rattrapage : Tout compétiteur rattrapé doit s'écartier pour laisser passer le rattrapant afin de ne pas entraver son évolution et lui laisser le B.N.I. favorable. Attention le compétiteur ou l'équipe qui double ne doit pas utiliser son moyen de propulsion du côté du longeur doublé.

Il est également interdit de profiter de l'aspiration ainsi créée par un compétiteur (un espace suffisant est à respecter sauf pendant la phase de dépassement)

Pour rappel : le port de chaussures avec crampons moulés ou vissés style chaussures de football ou à pointes est strictement interdit.

3. Mode de Répartition des dossards pour le CDF LC 2021

Le CDF 2021 donnera lieu à la distribution de dossards. Leur répartition est effectuée sur la base du territoire régional : 8 régions sont concernées par la pratique LC sur les 13 régions métropolitaines. Dans l'objectif de faire venir les meilleurs compétiteurs de chaque région au CDF, le mode de répartition des dossards est le suivant : **sur chacune des 5 épreuves**, le sélectif régional qualifie **ses 3 meilleurs compétiteurs ou équipes de chaque catégorie d'âge et de genre** qui participeront au CDF. Aucun dossard supplémentaire ne sera attribué à l'issue des sélectifs régionaux.

Après chaque championnat régional l'arbitre Régional valide les résultats, les transmet dans un délai de 7 jours maximum après l'épreuve, puis les archive.

4. L'inscription des compétiteurs au CDF LC 2021

Les clubs devront inscrire au CDF LC 2021 leurs compétiteurs et équipes, tels que transmis à l'arbitre national au plus tard le 16 mai 2021 en utilisant le lien qui sera communiqué ultérieurement.

Passé cette date il est toujours possible d'opérer des changements dans une équipe qualifiée conformément à l'article 8 des règles d'organisation des compétitions de longe côte.

<p>Pour tout complément d'information, votre contact : marcheaquatique@ffrandonnee.fr ou Patrick Pouget CTN en charge du Longe Côte : 06 43 23 75 43 ppouget@ffrandonnee.fr</p>
